
Communiqué

Le 21 novembre 1995

N° 218

M. OUELLET SE RÉJOUIT DE L'ACCORD DE PAIX SUR LA BOSNIE

Le ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, a salué aujourd'hui l'accord de paix sur la Bosnie-Herzégovine que viennent de parapher les présidents de Bosnie, de Croatie et de Serbie à Dayton (Ohio).

« Je félicite les parties de ce qu'elles ont réalisé aujourd'hui et les engage à continuer de travailler de façon constructive avec la communauté internationale, dans un esprit de coopération et d'ouverture, à la mise en œuvre du plan de paix », a dit M. Ouellet.

« Cet accord de paix d'une portée considérable mettra fin aux énormes souffrances infligées à des civils innocents par les combats et les massacres qui éprouvent l'ancienne Yougoslavie depuis plus de quatre ans. Conjugué aux autres pactes signés à Dayton sur le statut de la Slavonie orientale, en Croatie, et sur le renforcement de la Fédération croato-musulmane de Bosnie, l'accord de paix d'aujourd'hui met en place un cadre solide pour l'avenir des relations entre les États de l'ex-Yougoslavie », a ajouté M. Ouellet.

M. Ouellet a aussi rendu hommage aux négociateurs des États-Unis, de la Russie et de l'Union européenne pour le travail qu'ils ont accompli en faveur de l'accord de paix. « Ils ont extrêmement bien réussi à équilibrer les aspirations souvent contradictoires des parties pour les mettre d'accord sur un large éventail de questions constitutionnelles et territoriales. Je voudrais particulièrement remercier le secrétaire d'État, M. Warren Christopher, pour la capacité unique de leadership qu'il a démontré dans le cadre de sa contribution à cet accord de paix. »

-30-

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec le :

Service des relations avec les médias
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
(613) 995-1874



Gouvernement
du Canada

Government
of Canada

Canada